

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie  
Bp05  
14970 Bénouville  
02 31 91 15 77  
[normandie@fondation-patrimoine.org](mailto:normandie@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### VILLE DE LOUVIERS

19 rue Pierre Mendès France  
CS 10621  
27406 Louviers Cedex  
02 32 09 58 58  
[stm@ville-louviers.fr](mailto:stm@ville-louviers.fr)

## ► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

# Grand orgue de l'église Notre-Dame de Louviers

Eure



Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Ensemble, sauvons l'orgue de Maurice Duruflé.

### ◆ LE PROJET : REDONNER SA VOIX À L'ORGUE DE MAURICE DURUFLÉ

Voici au moins 30 ans que les grandes orgues de Notre-Dame de Louviers sont réduites au silence. Clergé, paroissiens, monde musical, anciens élèves de Maurice Duruflé le déplorent. C'est en effet cette ville qui a vu naître, le 11 février 1902, ce compositeur majeur du XXe siècle.

Le chantier de restauration des orgues comprend plusieurs étapes : le démontage, le traitement et la restauration du buffet, l'alimentation en vent (remise en peau des réservoirs, des pompes, des gosiers), la mécanique des notes, et la remise en état du matériel sonore (restauration de la tuyauterie, accord général dans le respect de l'harmonie de l'orgue souhaitée par Maurice Duruflé).

### ◆ UN ORGUE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

L'histoire de l'orgue commence en 1791 lorsque la ville de Louviers achète le grand instrument de l'abbaye de Bonport, au moment où celle-ci est vendue comme bien national. Près d'un siècle plus tard, les célèbres frères Abbey (1887-1894) enrichissent l'instrument par de nouveaux jeux, dessinent un nouveau buffet et des techniques modernes sont utilisées (accouplements, machine Barker...). C'est donc un nouvel orgue qui voit le jour, majestueux, qui surclasse tous les autres du département. Il compte alors 44 jeux sur trois claviers de 56 notes, un pédalier de 30 notes et 16 pédales d'accessoires.

Maurice Duruflé fut titulaire de l'orgue de 1921 à 1935. Malgré une carrière essentiellement parisienne, à Saint Étienne-du-Mont notamment, Duruflé revenait régulièrement jouer à Notre-Dame de Louviers. En 1941 et 1942, il contribua, avec le Chanoine Baudin, à la restauration de l'instrument qui avait été endommagé en 1940.

### ◆ UNE RESTAURATION AVEC VOUS !

Parce que les chiffres sont parfois plus concrets que les explications, nous vous invitons à choisir, selon le montant de votre don, la part du projet de restauration à laquelle vous participerez. Rappelons que le Grand Orgue compte 2 884 tuyaux !

Nous pourrions collecter les sommes nécessaires à la restauration si chaque donateur acceptait de parrainer un tuyau, ou une demi-journée de travail, en fonction de ses moyens :

- Un petit tuyau (<33 cm) = 15 €
- Un grand tuyau (>33 cm) = 30 €
- Un tuyau en bois = 60 €
- Un tuyau de façade = 130 €

Parmi les 1000 jours de travail nécessaires à la remise en état du Grand orgue : 300 € = couvriraient une demi-journée de travail d'un spécialiste.

**Merci pour votre participation !**

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Grand orgue de l'église Notre-Dame de Louviers

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/77780](http://www.fondation-patrimoine.org/77780)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Grand orgue de l'église Notre-Dame de Louviers**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Louviers direction de la communication 2021

